



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Hopitaux psychiatriques

Question écrite n° 49099

Texte de la question

M. Michel Pajon attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur le demantelement de l'hopital psychiatrique Maison-Blanche a Neuilly-sur-Marne. En effet, il est prevu de delocaliser cet etablissement sur plusieurs etablissements hospitaliers generaux parisiens. Ce projet n'est pas souhaitable pour plusieurs raisons : 1/ Il ne tient pas compte de l'interet general des malades, ni des approches specifiques en matiere de soins psychiatriques. En effet, le cadre de l'hopital Maison-Blanche permet un veritable espace de vie avec toute la dimension humaine que cela comporte. A l'inverse, l'accueil des malades dans un milieu plus urbain et moins protege ne permettra plus cette specificite. 2/ Le cout de ce redeploiement represente une manne financiere considerable, alors que des investissements lourds ont ete realises il y a peu sur le site de Maison-Blanche. 3/ Dans le projet de relocalisation, aucune garantie concernant le maintien des emplois existants n'a pu etre etablie. 4/ Enfin, il faut absolument prendre en compte les problemess tres importants (logement, transport, vie familiale bouleverses par cet eloignement du lieu de travail) qui seront poses aux personnels de cet hopital. Par consequent, il lui demande si le Gouvernement entend poursuivre la delocalisation de cet etablissement malgre les fortes oppositions emises a la fois par le personnel et par les elus locaux concernes.

Données clés

Auteur : [M. Pajon Michel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49099

Rubrique : Hopitaux et cliniques

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1050